



REGLEMENT

INSCRIPTION

>> L'adhésion est individuelle.

>> Toute personne utilisant les services de la Médiathèque même gratuits, doit être inscrite (justificatif de domicile à fournir)

>> Tarifs : voir le détail sur le dépliant (*)

* Villes de la Communauté de Communes du Pays Tarusate : Audon // Begaar // Beylongue // Boos
Carcarès-Ste-Croix // Carcen-Ponson // Gouts // Laluque // Lamothe // Le Leuy // Lesgor Meilhan // Pontonx
Rion des Landes // St Yaguen // Souprosse // Tartas // Villenave

>> L'abonnement est valable un an, de date à date.

>> Les mineurs de moins de 8 ans doivent impérativement être accompagnés d'un adulte.

DROITS DE PRÊT ET CONDITIONS D'UTILISATION

>> Vous pouvez emprunter, par adhésion individuelle :

■ Pour 1 mois :

- 📖 5 livres et/ou revues
- 🎵 5 disques compacts
- 📀 5 DVD

■ Pour 3 semaines :

1 liseuse électronique

■ Nouveautés limitées à :

- 2 pour les livres (pour 1 mois)
- 1 pour les DVD (pour 1 semaine)
- 2 pour les CD (pour 1 semaine)

>> Retards

Au delà de la date de retour prévue, une première relance est adressée à l'emprunteur. La troisième relance est assortie d'une suspension de prêt égale à la durée du retard.

>> Vous devez prendre le plus grand soin des documents empruntés, car tout document perdu ou détérioré devra être remplacé à vos frais.

COPIE ILLEGALE CD / DVD / CD-ROM

>> Toute **reproduction des œuvres** prêtées par la Médiathèque est **formellement interdite**. La Ville de Pontonx dégage toute responsabilité en cas d'infraction à cette règle.

>> **La reproduction ou la numérisation (MP3 / DivX...)** des CD audio ou des films en DVD est également **interdite**. Vous encourez le risque de poursuite (**300 000 € d'amende et 3 ans d'emprisonnement**) loi DADVSI mars 2006.

CONSULTATION DES PAGES INTERNET

>> La **consultation** des sites internet est soumise à la **vigilance du personnel de la Médiathèque** qui peut contrôler le bon usage des pages web affichées à l'écran. Le personnel de la Médiathèque a la possibilité d'exclure temporairement ou définitivement un internaute qui ne respecterait pas le règlement intérieur affiché dans la salle informatique.

>> **Rappels** :

> **Le téléchargement illégal** de musiques, de vidéos ou de logiciels est interdit (l'installation de logiciel de Peer to peer est également proscrit)

> La consultation de sites xénophobes, racistes, pornographiques est interdite.

> **L'ALPI** (organisme départemental) **garde en mémoire l'historique de vos connexions** et effectue un contrôle des sites consultés sur les postes de la Médiathèque de Pontonx.

> Les discussions sur MSN ou sur les forums est toléré, mais reste sous la vigilance du personnel de la médiathèque qui peut mettre un terme à tout type de comportement ou de tchat troublant le bon usage de la salle informatique.